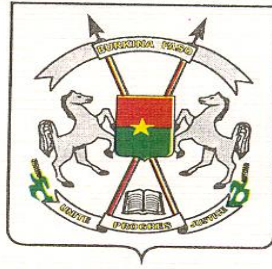


BURKINA FASO



Unité – Progrès - Justice

DECLARATION DU BURKINA FASO

THEME

*« Investir dans les systèmes alimentaires durables pour éliminer la
faim à l'horizon 2030 »*

Prononcée par :

Monsieur Lassané KABORE ,
Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement

Février 2020

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,
Honorables invités,**

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole au nom de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kabore, Président du Faso, et Président en exercice du G5 Sahel, pour exprimer nos très vives félicitations à Monsieur Gilbert Hougbo, Président du FIDA pour son engagement et pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer afin de rendre notre institution plus apte que jamais à répondre aux attentes des Etats et des populations les plus vulnérables, notamment les ménages pauvres, les femmes et les jeunes du monde rural.

Au nom du Gouvernement et du Peuple burkinabè, je tiens également à remercier le FIDA pour l'important soutien qui nous est accordé en soutien à nos programmes de lutte contre la pauvreté.

Monsieur le Président,

La persistance de l'extrême pauvreté et l'aggravation des disparités socio-économiques, accentuées par les questions sécuritaires, les catastrophes naturelles dues aux changements climatiques et la forte pression anthropique sur notre capital naturel, confirment l'intérêt du thème de la présente session intitulée **«Investir dans les systèmes alimentaires durables pour éliminer la faim à l'horizon 2030»**.

Le choix de ce thème s'inscrit tout naturellement dans le processus préparatoire du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires programmé par l'Organisation des Nations Unies en 2021.

C'est donc le moment pour nous, non seulement de réaffirmer notre engagement pour l'élimination de la faim d'ici 2030, mais surtout de partager les stratégies les plus porteuses de résultats tangibles et de réfléchir sur la manière dont le FIDA pourrait jouer un rôle encore plus pertinent et efficace dans cette perspective.

Nous saisissons cette occasion pour saluer le lancement conjoint par la FAO et le FIDA en avril 2019 de la décennie mondiale de l'agriculture familiale dont le plan d'action est porté par les Directives volontaires très précises et opérationnelles adoptées par le Conseil de la Sécurité Alimentaire (CSA) en octobre 2019

Nous voulons par ailleurs, saluer le lancement en 2019 par le FIDA et des partenaires tels que l'Union européenne, le Luxembourg, AGRAR, pour ne citer que ceux-là, d'un Fonds d'investissement dénommé ABC pour soutenir des projets structurants.

Relever le défi de l'élimination de la faim à l'horizon 2030, implique entre autres d'avoir une action ciblée sur le milieu rural afin de faire émerger des économies rurales dynamiques et résilientes.

Pour les pays fragilisés comme le Burkina Faso l'accent doit être mis entre autres sur : (i) le rétablissement du potentiel productif des terres agricoles dégradées, (ii) le développement de l'agroécologie et les bonnes pratiques agricoles, (iii) la promotion de l'agriculture climato-intelligente; (iv) le développement de la petite irrigation à travers un modèle d'exploitation agricole innovant, résilient et performant grâce à la valorisation des eaux souterraines dans les zones vulnérables.

Dans la perspective de contribuer à cette thématique centrée sur l'objectif 2 des Objectifs de Développement Durable (ODD), le Gouvernement du Burkina Faso s'est fixé comme vision à travers sa Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle d'**« assurer à tout moment, à l'ensemble des**

populations un accès équitable à une alimentation équilibrée, suffisante et saine afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la consolidation de la paix sociale et à la réalisation d'un développement durable. »

Cette vision est portée par notre Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020) place l'amélioration de la productivité et de la production agricole, l'entreprenariat agricole des jeunes et l'autonomisation des femmes au cœur de nos stratégie de développement des chaînes de valeur dans le secteur agricole, afin d'assurer à terme la disponibilité des aliments, leur accessibilité, leur durabilité et leur qualité nutritionnelle.

Cette volonté politique du gouvernement a ainsi induit l'inscription du droit à l'alimentation dans la nouvelle Constitution en cours d'adoption.

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso qui a bénéficié de nombreuses années de paix et de stabilité connaît depuis 2015 une situation d'insécurité consécutive à des attaques armées ; toute chose qui pourrait compromettre les efforts menés par le gouvernement et ses partenaires notamment dans les zones particulièrement affectées par des conflits meurtriers d'une violence sans précédent.

En janvier 2020, le nombre des populations déplacées a atteint 613 792 individus, en majorité des femmes et des enfants. Le dispositif national de sécurité alimentaire et nutritionnelle a été renforcé et soutenu par nos principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux à travers la mobilisation de plus de 81 000 tonnes de vivres pour un stock national qui reste en-deçà de nos besoins.

Nonobstant ce contexte assez difficile, les autorités et le peuple Burkinabè sont plus que jamais déterminés à gagner le combat pour la sécurité alimentaire et le développement durable. Au cours des quatre dernières années, notre pays a connu un taux de croissance économique avec une moyenne de 6,25 % soutenue par la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

Nos efforts en matière de développement socio-économique se fondent d'une part sur un programme d'investissements dans les infrastructures de base nécessaires à l'industrialisation, et d'autre part sur la capacité de résilience des populations rurales face aux défis climatique, sécuritaire, humanitaire, et alimentaire.

L'insécurité persistante dans les pays du Sahel a poussé **Son Excellence Monsieur Roch March Christian Kabore, Président du Faso, et Président en exercice du G5 Sahel**, à solliciter l'accompagnement des pays du G5 par le FIDA.

Aussi, les ressources mobilisées dans le cadre de ce soutien attendu devrait servir à la mise en œuvre d'un projet régional consacré au renforcement de la résilience des populations des zones transfrontalières notamment la prise en charge des populations déplacées.

Monsieur le Président,

Pour clore ma déclaration, j'exprime la gratitude du peuple burkinabè aux nombreux amis et partenaires du Burkina Faso qui nous font confiance malgré le contexte sécuritaire, en nous accompagnant sur nos chantiers de développement.

Je réitère notre confiance à la direction du FIDA pour sa vision dont la mise en œuvre opérera sans aucun doute la transformation des systèmes alimentaires vers l'atteinte des ODD et l'éradication de la faim à l'horizon 2030.

Je vous remercie !